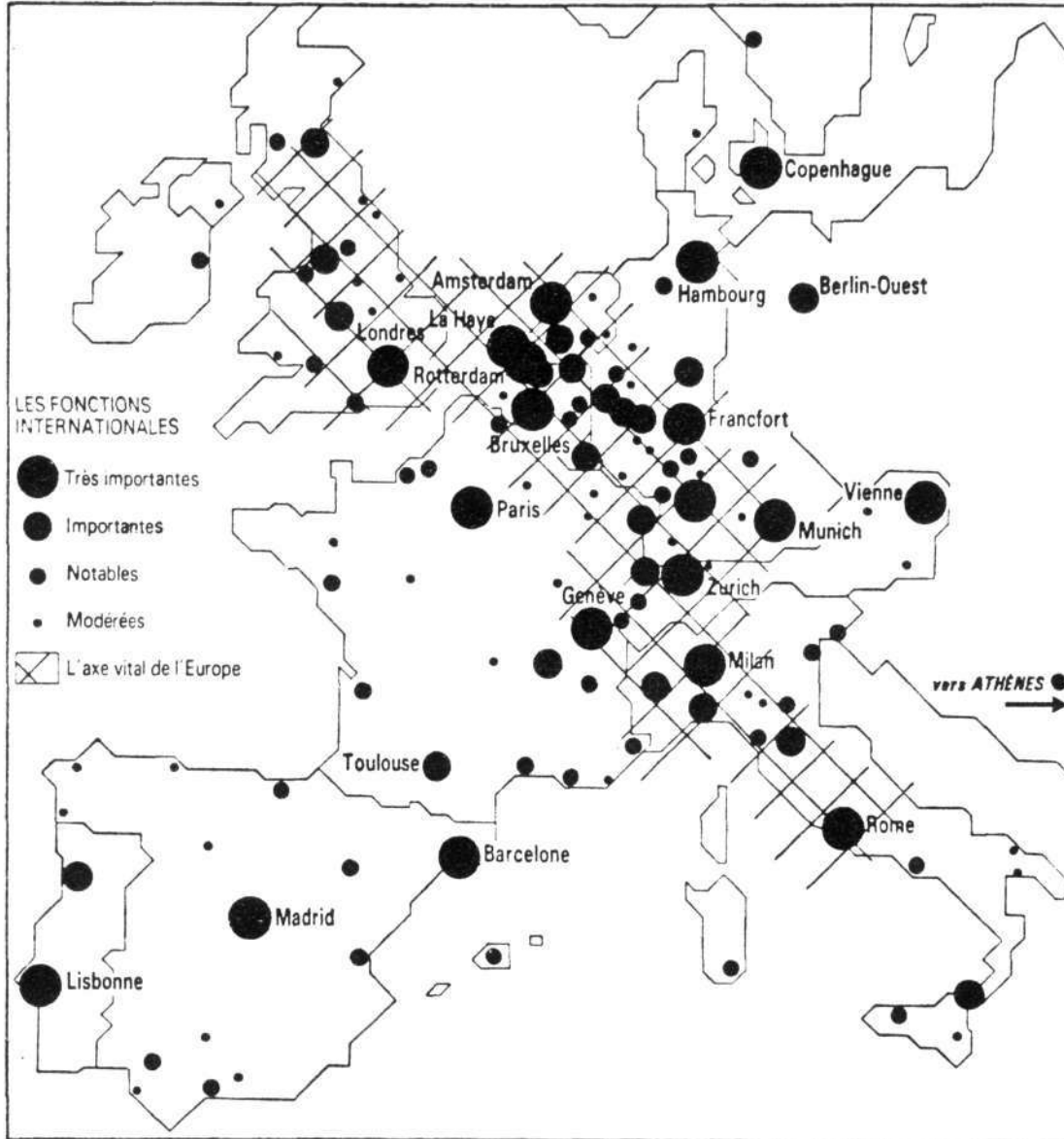


AFFAIRES

Le Monde 4.3.88

Les fonctions internationales des villes européennes



Cette carte est le résultat d'une étude demandée l'été dernier par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), à l'équipe de géographes de RECLUS de Montpellier. Ceux-ci ont associé plusieurs critères (sièges sociaux de grandes firmes, capacités de communication, salons, congrès internationaux) pour essayer de mesurer le degré d'attractivité et d'influence internationale des grandes villes européennes (de plus de 200 000 habitants). On constate que les métropoles françaises présentent un caractère de fragilité en Europe par

rapport à celles des autres pays voisins. Un « axe lourd » de développement partant de l'Ecosse traverse le sud de l'Angleterre, le Benelux, l'Allemagne centrale et du sud, et descend vers Rome. En France, seules Lyon, Toulouse, Strasbourg et Paris « comptent » vraiment. Au moment où la concurrence entre grandes villes se durcit pour attirer entreprises américaines ou japonaises, centres de recherche, organismes internationaux, grandes écoles, les handicaps français sont de nature à interpellier vivement tous les responsables de l'aménagement du territoire.

